COMPÉTITIONS CONCOURS DÉDIÉS M4
POUR LA SAISON 2025-2026

Note d'information avant inscription

Les concours dédiés M4 en quadrettes sont des compétitions officielles qui qualifient au championnat de France.

5 concours dédiés, les équipes s'engagent à participer à ces 5 journées.

Les dates :

- Samedi 11 octobre : Boulodrome extérieur.
- Samedi 13 décembre : Boulodrome couvert.
- Samedi 21 mars : Boulodrome extérieur ou couvert.
- Samedi 25 avril : Boulodrome extérieur.
- Samedi 9 mai : Boulodrome extérieur.

Au bout de ces 5 journées, un classement des équipes sera établi. Suivant le nombre d'équipes inscrites, les « **X » premières équipes** (nombre à confirmer suivant le quota attribué au CBDA par la FFSB) seront qualifiées pour les championnats de France. Les autres équipes pourront participer aux Fédéraux quadrettes M4 dans la formation de leur choix.

Nota important : Les équipes qualifiées au championnat de France accèderont à la catégorie M3.

REGLEMENTATION FFSB.

COMPOSITION D'UNE EQUIPE :

Déclaration d'équipe avec 3 joueurs ou 4 joueurs ou 5 joueurs du même secteur.
2 joueurs minimum de l'équipe de base devront être présents.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Les concours dédiés se dérouleront en 8 quadrettes par groupe de 4 ou 12 quadrettes par groupe de 4.

Dans le groupe, chaque équipe rencontre les 3 autres, un classement est ensuite établi. Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale. Les 3 autres équipes font une partie de classement. Les parties se disputent en 13 points ou 1 heure 45. Si partie office ou forfait, la partie sera gagnée 13 à 7 suivant la règlementation fédérale.

En cas d'égalité à l'issu des parties de groupe :

1/ Si l'égalité concerne 2 équipes, celle-ci seront départagées par l'opposition directe.

2/ Si l'égalité concerne 3 équipes, celle-ci seront départagées par le goal-average général puis au nombre de points marqués. Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celle -ci seront départagées par l'opposition directe.

Après les parties de groupe : une finale oppose les 2 premiers de chaque groupe et une partie de classement oppose les 2 deuxièmes, les 2 troisièmes et les 2 quatrièmes.

Le montant des inscriptions ainsi que les indemnités perçues par parties gagnées seront notifiés dans le cahier des charges qui sera envoyé à chaque capitaine d'équipe inscrite.

HORAIRES DES PARTIES à confirmer : 1 heure 45 de jeu ou 13 points

8h00 à 9h45 : 1ère partie de groupe A contre B et C contre D
10h15 à 12h00 : 2ème partie de groupe A contre C et B contre D
14h15 à 16h00 : 3ème partie de groupe A contre D et B contre C
16h45 à 18h30 : Finale et parties de classement

Inscriptions par email au CBDA : 01@ffboules.fr au plus tard le mercredi 20 août 2025.